Collections recueillies dans le Sahara et les régions voisines, par M. René Chudeau [1].

Coléoptères : Lamellicornes du genre **Rhyssemus.**

par G. Bénard.

LISTE DES ESPÈCES.

Rhyssemus germanus L. Haut-Niger, Koulikoro (Keisser), 13 exemplaires.

R. granosus Klug. Haut-Niger, Koulikoro (Keisser), 19 exemplaires.

R. **Keisseri** nov. sp. Haut-Niger, Koulikoro (Keisser), 5 exemplaires.

R. **Chudeaui** nov. sp. Haut-Niger, Koulikoro (Keisser), 5 exemplaires.

R. costulatus Clouët. Haut-Niger, Koulikoro (Keisser), 1 exemplaire.

DESCRIPTIONS DES ESPÈCES NOUVELLES.

Rhyssemus Keisseri nov. sp.

Massif, élargi dans la région médio-postérieure, d'un noir brillant principalement sur les reliefs. Epistome chargé de gros granules, largement échancré avec les angles arrondis. Surface de la tête très nettement chagrinée. Pronotum orné de bourrelets transversaux séparés par des sillons à fond réticulé. Élytres à stries étroites et légèrement rugueuses avec les intervalles formées par deux lignes, l'externe plus élevée que l'interne, l'une et l'autre marquées de petits crans régulièrement espacés. Pattes d'un brun de poix.

Longueur, 2-3 millimètres.

Forme massive, élytres sensiblement élargis dans la région médio-postérieure.

Tête et pronotum d'un noir brillant, particulièrement sur les reliefs, et ayant les bords latéraux d'un brun roux testacé, ainsi que le premier accident situé à la partie antérieure du pronotum.

Épistome très largement échancré : les angles limitant cette échancrure sont arrondis.

L'epistome est garni de gros granules plus ou moins rapprochés. Joues en angles très émoussés.

[1] Cette liste comprend les Coléoptères du genre *Rhyssemus* récoltés dans le Soudan français par M. Keisser. Nous adressons nos meilleurs remerciements à M. Millot, qui, à titre gracieux, a bien voulu faire les dessins très précis qui accompagnent notre texte.

Surface de la tête nettement chagrinée. À la hauteur du vertex, et de chaque côté se trouve une petite côte réniforme bien limitée en arrière.

Pronotum obtusément arqué à la base, atteignant sa plus grande largeur un peu en deçà du milieu; ses bords latéraux sont légèrement serriformes, et, comme la base, ciliés de soies testacées, courtes et claviformes.

La sculpture est la suivante :

1° Le long du bord antérieur et transversalement, l'on remarque (l'insecte vu en dessus) deux petits bourrelets granuleux séparés, par un fin sillon : ces bourrelets convergent vers les angles antérieurs sans les atteindre; 2° un sillon large; 3° un bourrelet à carène tranchante; 4° et 5° un sillon et un bourrelet de même nature que les précédents; 6° un sillon situé à l'endroit où le pronotum atteint sa plus grande largeur; 7° de chaque côté du sillon longitudinal postérieur se trouve un bourrelet analogue aux autres, et qui s'infléchit brusquement vers la base qu'il longe parallèlement. Il constitue de part et d'autre un crochet renfermant une petite côte étroite. Le fond des sillons est réticulé.



Fig. 1.
Rhyssemus Kesseri nov. sp.

Écusson triangulaire, à pointe postérieure émoussée. Élytres mats dans les stries, et plus ou moins brillants sur les intervalles qui sont formés de deux lignes : l'externe plus élevée que l'interne, et l'une et l'autre marquées de petits crans régulièrement espacés, et s'atténuant progressivement vers le sommet. Épine humérale peu développée.

Losange métasternal plan et surélevé, présentant en son milieu un fin sillon médian. Métasternum finement ponctué. Arceaux de l'abdomen garnis de gros points piligères [1].

Pattes d'un brun de poix. Cuisses intermédiaires et postérieures convexes, lisses, avec quelques points piligères. Tibias antérieurs tridentés. Premier article des tarses antérieurs légèrement convexe en dehors, aussi long que les deux suivants réunis. Éperon des tibias antérieurs un peu plus long que le premier article des tarses. Tibias intermédiaires et postérieurs presque droits, élargis à l'extrémité et présentant quelques soies espacées. Les tibias intermédiaires et postérieurs présentent chacun un double éperon, l'externe beaucoup moins long que l'interne. Premier article des tarses intermédiaires et postérieurs aussi long que les trois suivants réunis.

[1] Les autres caractères concernant les segments abdominaux sont communs à tous les insectes du genre. Antérieurement, nous les avons cités dans notre description *Rhyssemus Rothschildi*, *Bulletin du Muséum national d'histoire naturelle*, 1909, n° 3, p. 106.

Forme générale du *Rhyssemus verrucosus*, dont il diffère complètement par la sculpture du pronotum.

Nous sommes heureux de dédier cette espèce à M. Keisser.

Rhyssemus Chudeaui nov. sp.

Insecte de petite taille, à élytres sensiblement élargis dans la région médio-postérieure.

Tête et pronotum d'un noir mat, excepté sur leurs bords latéraux qui sont brun roux. Épistome largement échancré, avec les angles aigus présentant à leur extrémité un petit denticule brillant.



Fig. 2. *Rhyssemus Chudeaui* nov. sp.

Pronotum orné de bourrelets transversaux, séparés par des sillons dont le fond est parsemé de fines granulations.

Élytres mats, à intervalles formés de carènes étroites et tranchantes. Les deux premières stries, en partant de la suture, de moitié moins larges que les suivantes. Le fond des stries est semé de granulations fines et alignées longitudinalement. Pattes d'un brun testacé.

Longueur, 2 millim. 1/2.

Insecte de petite taille, nettement convexe, à élytres sensiblement élargis dans la région médio-postérieure.

Tête et pronotum d'un noir mat, sauf sur leurs bords latéraux qui sont brun roux, ainsi que le premier accident situé à la partie antérieure du pronotum. Épistome largement échancré; les angles limitant cette échancrure aigus et présentant à leur extrémité (l'insecte vu de profil) un petit denticule brillant. Épistome garni de gros granules, excepté sur ses bords latéraux qui sont presque lisses. Joues en angles légèrement émoussés.

Surface de la tête rugueuse: les petites côtes qui se trouvent à la hauteur du vertex, et de chaque côté, brillantes et à crêtes presque tranchantes. En regard de chaque œil, et placé au sommet des joues, se trouve un gros granule également brillant.

Pronotum arqué à la base, atteignant sa plus grande largeur un peu en arrière du premier accident situé à la partie antérieure, ses bords latéraux tranchants et finement rebordés au moins à la base; seule, la base est ciliée de soies testacées courtes et claviformes. Pronotum légèrement verruqueux sur les côtés.

Sa sculpture est la suivante :

1° Le long du bord antérieur et transversalement, l'on remarque (l'insecte vu en dessus) une surface légèrement granuleuse bordée en arrière par un fin bourrelet; 2° un sillon large; 3° un bourrelet caréné; 4° et 5° un sillon et un bourrelet de même nature que les précédents; 6° un sillon plus large situé à l'endroit où le pronotum commence à se rétrécir; 7° de

chaque côté du sillon longitudinal postérieur existe un bourrelet analogue aux autres, s'infléchissant brusquement vers la base qu'il longe parallèlement. Cet accident constitue de part et d'autre un crochet isolant une petite côte étroite. Le fond des sillons est parsemé de fines granulations.

Écusson triangulaire à pointe postérieure légèrement émoussée. Élytres mats avec les intervalles des stries formés par des carènes étroites et tranchantes. Les deux premières stries, en partant de la suture, de moitié moins larges que les suivantes ; ces accidents convergent très légèrement vers le sommet des élytres. Le fond des stries est semé de granulations fines, régulièrement espacées et alignées longitudinalement; épine humérale peu visible.

Losange métasternal surélevé, mat, brun de poix comme toute la région abdominale, présentant en son milieu une large dépression à fond plat et rugueux. Arceaux de l'abdomen glabres, à peine crénélés à leur bord postérieur, présentant à leur bord antérieur de petites stries peu visibles. Dans le dernier segment qui est plus large et plus profond, les stries du bord antérieur sont plus longues et mieux marquées.

Pattes d'un brun testacé. Cuisses intermédiaires et postérieures convexes lisses, garnies de nombreux points piligères. Tibias antérieurs tridentés; premier article des tarses antérieurs aussi long que les deux suivants réunis. Tibias intermédiaires et postérieurs munis d'un double éperon et légèrement arqués en dedans. Premier article des tarses antérieurs et postérieurs aussi long que les trois suivants réunis.

Forme et taille du *Rhyssemus Ritsemae* dont il diffère par les angles aigus et légèrement denticulés de l'épistome, et aussi par la sculpture des élytres.

Description d'un Coléoptère Colydiide nouveau de Madagascar,

par M. A. Grouvelle.

Genus **Sosylopsis** n. g.

Antennae insertae super frontis marginem lateralem; basi haud occulta.
Ultimum articulum palporum haud aciculatum.
Clava antennarum biarticulata; articulis haud densatis.
Coxae anticae valde admotae; cavitate aperta.
Coxae posticae late sejunctae; processu primi segmenti abdominis truncatum.

Ce genre appartient à la tribu des *Bothriderini;* il tend à établir une liaison entre les Insectes de ce groupe et les *Sosylus.*